

*Département d'Indre-et-Loire*

*Arrondissement de Tours*

**Commune de PARCAY-MESLAY**

----

**Extrait du registre des délibérations  
du Conseil Municipal du 30 mars 2014**

L'an deux mil quatorze, le 30 mars, à dix heures les membres du Conseil Municipal de Parçay-Meslay, légalement convoqués le 25 mars 2014, se sont réunis en séance publique, en mairie principale, sous la présidence de Monsieur Bruno FENET, Premier Adjoint.

*Membres*

*en exercice : 19*

*Présents : 16*

Etaient présents :

Madame Brigitte ANDRYCHOWSKI, Monsieur François BRUNEAU, Monsieur Bruno FENET, Madame Christine FONTENEAU, Madame Anna FOUCAUD, Monsieur Jean-Marie GALPIN, Monsieur Jean-Marc GILET, Monsieur Jean-Pierre GILET, Madame Nelsie JAVON, Monsieur Roland LESSMEISTER, Madame Flore MASSICARD, Monsieur Damien MORIEUX, Madame Agnès NARCY, Monsieur Patrick PELLE, Monsieur Nicolas STERLIN, Madame Christine VALENTIN.

*Pouvoir : 1*

Madame Marie-Claude RAIMBAULT a donné procuration à Monsieur Bruno FENET.

*Absents : 3*

Etaient absents : Madame Marie-Claude RAIMBAULT, Monsieur Jackie SOULISSE, Monsieur Jean-Pierre MENARD.

*Votants : 17*

A été élue secrétaire de séance à l'unanimité : Agnès NARCY

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut donc valablement délibérer.

**Délibération n° 2014-33 :  
Election du Maire**

Monsieur Jean-Pierre GILET, Doyen de l'assemblée fait lecture des articles L. 2122-1, L. 2122-4 et L. 2122-7 du code général des collectivités territoriales.

L'article L 2122-1 dispose que « il y a, dans chaque commune, un Maire et un ou plusieurs Adjointes élus parmi les membres du Conseil Municipal ».

L'article L 2122-4 dispose que « le Maire et les Adjointes sont élus par le Conseil Municipal parmi ses membres ».

L'article L 2122-7 dispose que « le Maire et les Adjointes sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue ». Il ajoute que « si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ».

Monsieur Jean-Pierre GILET sollicite deux volontaires comme assesseurs : M. GILET Jean-Marc et M. MORIEUX Damien acceptent de constituer le bureau.

Monsieur Jean-Pierre GILET demande alors s'il y a des candidats.

Monsieur Bruno FENET se déclare candidat.

Monsieur Jean-Pierre GILET enregistre la candidature de Monsieur Bruno FENET et invite les conseillers municipaux à passer au vote.

Chaque conseiller municipal dépose son bulletin dans l'urne.

Les assesseurs procèdent au dépouillement en présence du benjamin et du doyen de l'assemblée.

M. Jean-Pierre GILET proclame les résultats (scrutin unique) :



Un appel à candidatures est effectué.

Il est constaté qu'une liste de candidats aux fonctions d'Adjoints au Maire est déposée.

Monsieur le Maire invite les conseillers municipaux à passer au vote. Chaque conseiller municipal dépose son bulletin dans l'urne.

Les assesseurs procèdent au dépouillement en présence du benjamin et du doyen de l'assemblée.

Monsieur le Maire proclame les résultats :

- . Nombre de votants (enveloppes déposées) : **17 (dont 1 pouvoir)**
- . Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : **2**
- . Nombre de suffrages exprimés : **15**
- . Majorité absolue : **10**

La liste « Nicolas STERLIN » a obtenu 15 voix.

La liste « Nicolas STERLIN » ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, sont proclamés Adjoints au Maire et prennent rang dans l'ordre de la liste, telle que présentée :

- |                     |                              |
|---------------------|------------------------------|
| . Premier adjoint   | Monsieur Nicolas STERLIN     |
| . Deuxième adjoint  | Madame Christine FONTENEAU   |
| . Troisième adjoint | Monsieur Roland LESSMEISTER  |
| . Quatrième adjoint | Madame Brigitte ANDRYCHOWSKI |
| . Cinquième adjoint | Madame Flore MASSICARD       |

**Certifié exécutoire**  
**Compte tenu de la transmission en Préfecture le : 2 avril 2014**  
**Et de l'affichage le : 31 mars 2014**

Tous les points à l'ordre du jour étant achevés, et plus aucune question n'étant posée, **la séance est levée à 10h35.**

**Récapitulatif des points inscrits à l'ordre du jour du Conseil municipal.**

N° d'ordre	Délibérations	Rapporteur
n° 2014-33	Election du Maire	
n° 2014-34	Fixation du nombre d'Adjoints au Maire	M. le MAIRE
n° 2014-35	Election des Adjoints au Maire	M. le MAIRE

**SIGNATURES****Seuls les membres présents physiquement à la séance doivent signer.**

FENET Bruno	STERLIN Nicolas
FONTENEAU Christine	LESSMEISTER Roland
ANDRYCHOWSKI Brigitte	MASSICARD Flore
BRUNEAU François	FOUCAUD Anna
GALPIN Jean-Marie	GILET Jean-Pierre
GILET Jean-Marc	JAVON Nelsie
MENARD Jean-Pierre (Absent)	MORIEUX Damien
NARCY Agnès	PELLE Patrick
RAIMBAULT Marie-Claude (A donné procuration à M. Bruno FENET)	SOULISSE Jackie (Absent)
VALENTIN Christine	